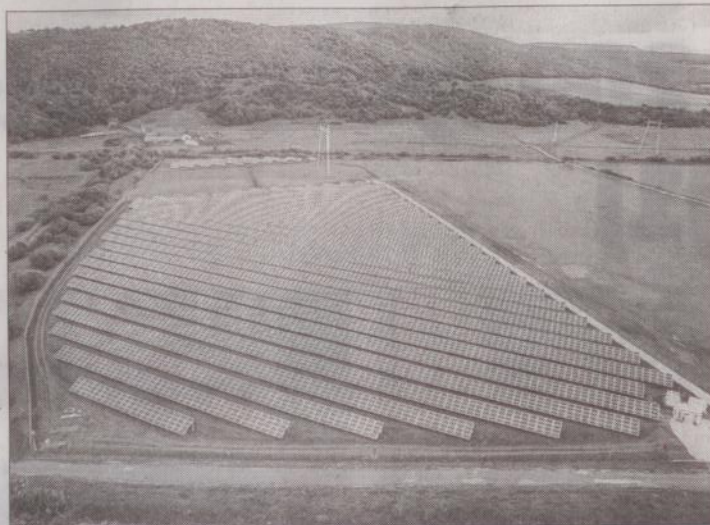


Photovoltaïque Des Alsaciens investissent en Roumanie

La société Ecosun Expert, de Hombourg, inaugure demain, près de Brasov, un parc solaire au sol de 2,5 MWc, équipé de modules fabriqués en Alsace.

Après la construction en 2011 de deux hôtels d'entreprises couverts de panneaux photovoltaïques, à Hombourg et à Chaumont, Ecosun Expert investit « les marchés émergents », principalement en Europe de l'Est, au Maroc, dans certains pays d'Afrique...

Sa première réalisation à l'export est un parc au sol dans une région rurale roumaine, à 140 km de Brasov. « Sur 5,7 ha de prairies temporaires qui étaient pâturées par des moutons, nous avons posé des structures métalliques surélevées de 0,80 à 2 m du sol. L'éleveur de moutons du secteur pourra venir les faire paître deux semaines par an », explique Frédéric Rohmer, directeur associé d'Ecosun Expert. Cet ancien professionnel alsacien de l'agriculture, tout comme ses trois associés, se défend de vouloir sacrifier des terres agricoles pour produire de l'énergie. « Nous privilégions les zones sauvages peu fertiles. La difficulté est de



Le premier parc photovoltaïque construit par Ecosun Expert sur des prairies près de Brasov, en Roumanie : « La hauteur des structures métalliques permet aux moutons de revenir pour y pâturer. » DR

regrouper le foncier éclaté en petites parcelles. »

Fabriqués à Dinsheim

« Nous restons fidèles à notre logique de développement durable, précise-t-il. Il n'y a pas de fondations en béton : quand le parc sera démonté, le terrain sera rendu à l'état initial. Les panneaux seront recyclés. »

Cette entreprise alsacienne a choisi de poser des panneaux fabriqués en Alsace, à Dinsheim-

sur-Bruche, par Voltec Solar qui a fourni 9 792 modules : « Du matériel de premier ordre, garanti 20 à 25 ans. »

Le chantier de construction a occupé quelque 80 salariés d'entreprises roumaines et la maintenance du parc a été confiée à des sociétés locales. « Le projet a été soutenu par les élus locaux. C'est un des premiers grands parcs solaires de Roumanie. Nous avons bénéficié du premier schéma support roumain de développement photovoltaïque alors qu'en France il était plus diffi-

le de réaliser de tels projets ces derniers temps. »

Cinq ans de retour sur investissement

Réticente à annoncer le montant de son investissement pour ce parc, réalisé avec des investisseurs privés français, Ecosun Expert mise sur un retour sur investissement de cinq ans : « La région est plus ensoleillée : la production est de 15 à 20 % supérieure à celle que nous connaissons en Alsace. » Elle ouvrira un nouveau parc en Roumanie en 2014. Ecosun Expert crée à l'étranger des sociétés de projets qui soit achètent, soit louent pour 99 ans les terrains nécessaires à ses installations.

À Hombourg, ses toits photovoltaïques, d'une puissance de 2,9 MWc, abritent plusieurs entreprises : « Tout est loué, surtout par des filiales de grands groupes allemands et suisses, attirés par la proximité des autoroutes et par notre démarche de développement durable. » À Chaumont, le parc de 3,5 MWc produit de l'électricité depuis deux ans mais a du mal à faire le plein de locataires : « Les entreprises françaises semblent moins sensibles que nos voisins suisses et allemands aux énergies renouvelables. »

Élisabeth Schulthess

Question conso Colis détérioré

M. C., de Strasbourg, a fait un achat en ligne.

Question : « J'ai acheté des pièces auto à un annonceur professionnel sur le site internet www.leboncoin.fr. Le colis est arrivé détérioré. J'ai interpellé le vendeur pour lui demander de me rembourser. Celui-ci a refusé, prétextant que seule La Poste était responsable. Quels sont mes droits ? »

Réponse : Concernant les achats à distance, le vendeur n'est responsable de la livraison et de ses conséquences que s'il est à l'origine du choix du transporteur. Dans l'hypothèse où le vendeur serait à l'origine de ce choix, vous avez la possibilité de demander l'annulation de la

vente ainsi que le remboursement en adressant une recommandée avec AR (aide de réception). Si le professionnel fait la sourde oreille, n'hésitez pas à contacter l'association de consommateurs.

Par contre, si vous êtes à l'origine du choix du transporteur, le vendeur ne pourra être responsable et la seule indemnité à envisager sera l'indemnité postale forfaitaire qui est de 23 € par kilogramme de marchandises brutes ou avariées.

■ **SOURCE** Chambre de consommation d'Alsace, tél. 03.89.33.39.79 (Haut-Rhin) ; 03.88.15.42.42 (Bas-Rhin) ; site internet : www.cca.asso.fr

Commerce Craquer pour les « Coups de cœur à Colmar »

Une plante verte offerte pour 10 € d'achat chez un fleuriste, une remise chez un bijoutier, deux bouteilles offertes pour quatre chez un producteur de vins... : les promotions proposées par les commerces colmariens qui participent à l'opération « Les 3 C « Coups de cœur à Colmar », organisée par les Vitrines de Colmar du 10 au 12 octobre, varieront chaque jour, ce qu'une grande affiche apposée sur la vitrine du commerce précisera.

Un tirage au sort de cartes à faire tamponner (attestant du passage dans trois magasins différents) permettra de gagner une semaine de voyage à Marrakech, ainsi qu'une journée « beauté-show ». Les commerçants du marché couvert participent aussi. Animés par des concerts émailleront ces trois jours qui constituent la plus grande opération jamais réalisée par les Vitrines de Colmar, avoue le président de commerçants.

■ **SURFER** Toutes les offres sont sur le site www.vitrines-colmar.com

Apprentissage transfrontalier Richert présente son dispositif à Bruxelles

Le président du conseil régional Philippe Richert présentera d'ici à Bruxelles, en présence de Peter Friedrich, ministre d'